



## LE MOT DU MAIRE

Je vous retrouve avec ce premier bulletin municipal, les membres de la nouvelle équipe se joignent à moi pour vous remercier de votre confiance. Ces élections municipales se sont déroulées avant un confinement général de la population. Déjà à cette période, se côtoyaient de nombreuses interrogations sur cette nouvelle maladie, ce nouveau virus venu d'ailleurs, baptisé COVID-19. Tout le pays s'est pratiquement arrêté de travailler, provoquant un effondrement économique.

Puis, le dé-confinement du 11 mai a permis une reprise progressive de la vie, sans toutefois pouvoir retourner à la situation d'avant. Des mois très difficiles pour les petites entreprises et petits commerces, qui, malgré les aides de l'État, auront beaucoup de mal à se relever. Notre école aussi reprend avec de petits groupes de 9 élèves, mais avec beaucoup d'interrogations de la part des enfants et des parents. Malheureusement, une année noire pour nos associations car aucune manifestation publique n'a été autorisée par les autorités étatiques.

Tous ensemble nous saurons faire face et j'espère que 2021 sera une année plus prospère.

Malheureusement, le repas de nos aînés habituellement organisé à la salle des fêtes en début d'année, ne pourra surement pas se dérouler comme les années précédentes, nous réfléchissons à une alternative pour honorer nos aînés. Il en est de même pour le téléthon.

Je vous souhaite tout de même de bonnes fêtes de fin d'année, mais surtout soyez vigilant, protégez-vous, le virus est toujours là.

Le Maire, MANSEAU Jean Pierre.

## COVID 19

Face au Coronavirus, il existe des gestes simples pour préserver votre santé et celle de votre entourage :



Se laver les mains  
très régulièrement



Tousser ou éternuer  
dans son coude



Utiliser des mouchoirs  
à usage unique



Saluer sans se serrer la main,  
éviter les embrassades



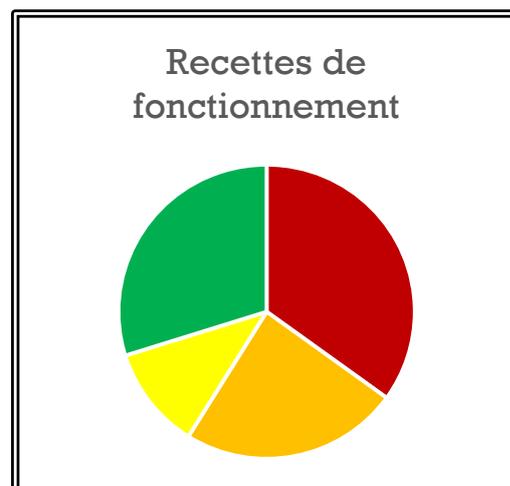
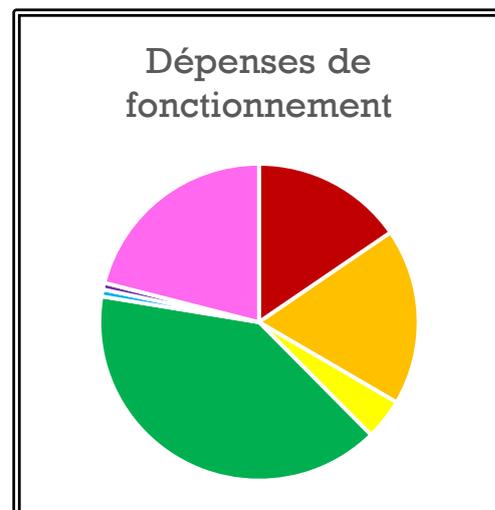
Porter un masque

Cette année 2020 est une année particulière : au lendemain des élections municipales, un confinement général des populations a été nécessaire à cause de l'épidémie de COVID-19. L'activité s'est arrêtée brusquement. C'est ainsi que des mesures ont été prises suite aux consignes gouvernementales.

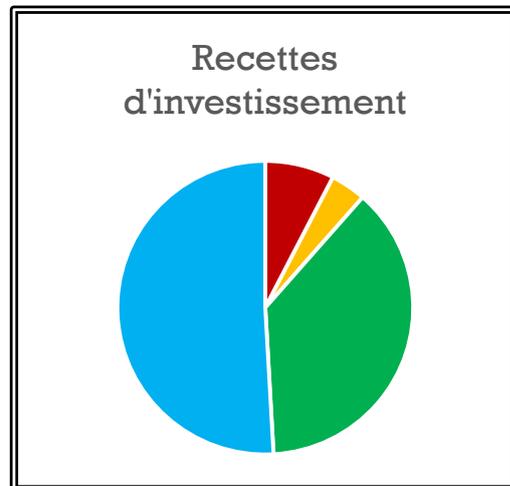
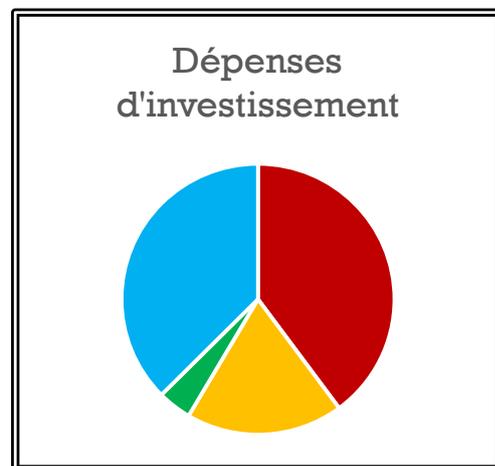
- Afin d'avoir des prix préférentiels, des commandes groupées de masques ont été faites par le Département de la Gironde et la Métropole de Bordeaux. Votre commune a ainsi pu financer et vous distribuer quelques masques à usage unique dans un 1er temps, puis lavables dans un 2ème temps. Afin de permettre les déplacements obligatoires, la commune a imprimé et distribué des autorisations dérogatoires pour les personnes démunies d'imprimante et isolées ; nous remercions à cet effet la solidarité entre voisins qui ont fait circuler ces attestations.
- La décision de dé-confinement a été prise par les autorités et les écoles ont ré ouvert leurs portes à partir du 12 mai 2020 avec la mise en place d'un protocole sanitaire. Un réaménagement du mobilier de l'école a été fait par la Commune en collaboration étroite avec Mme Paries, enseignante, afin de respecter les distanciations sanitaires = 1 élève par bureau. La création de demi-groupe d'élèves a permis d'assurer la continuité pédagogique. Le personnel communal de l'école a été doté de masques, de gants et de gel hydro alcoolique. La désinfection des locaux a été assurée par leur soin selon les règles sanitaires en vigueur. Les enfants ont pris leurs repas en classe à leur place dédiée. Ils ont également été conviés à se laver et/ou se désinfecter les mains le plus souvent possible. Nous tenons à remercier tous les acteurs de cette situation qui ont ainsi permis le respect des consignes. A l'heure où nous publions, l'école de Birac a un effectif de 23 élèves sur 3 niveaux (CE2, CM1 et CM2).
- La cérémonie de commémoration du 75<sup>ème</sup> anniversaire de la victoire du 08 mai 1945 a dû se dérouler en comité restreint. Une minute de silence a été respectée après le dépôt d'une gerbe au monument aux morts.

## SYNTHESE BUDGET PRIMITIF 2020

Libellés	Explications	Total
<b>DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>		
Charges à caractère général	Fourniture d'entretien, voirie, bâtiment public, réseaux, maintenance...	39 500€
Charges de personnels et frais assimilés	Personnels titulaires et non titulaires, charges de sécurité sociale et de prévoyance	46 200€
Atténuation de produit		10 672,53€
Autres charges de gestions courantes	Indemnités, cotisations retraite, service incendie, subventions aux associations...	10 245€
Charges financières	Intérêts.	1 827,14€
Dépenses imprévues		1 751,48€
Virement à la section de l'investissement		53 793,85€
<b>TOTAL DÉPENSES FONCTIONNEMENT</b>		<b>256 200€</b>
<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>		
Impôts et taxes	Impôts locaux, droits de mutation...	89 584€
Dotations et participations	Dotation solidarité rurale, dotation aux élus, fond départemental...	61 221,13€
Autres produits de gestion courante	Revenu des immeubles.	28 989,35€
Résultats reportés		76 405,52€
<b>TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT</b>		<b>256 200€</b>



Libellés	Explications	Total
<b>DÉPENSES D'INVESTISSEMENT</b>		
Opérations d'équipement		42 141,71€
Emprunts et dettes assimilées	Rénovation Église de Bijous et de Saint Laurent, mise au norme salle des fêtes, rénovation logements.	19 690,42€
Dépenses imprévues		4 253,72€
Solde d'exécution de l'investissement	Travaux en cours ou en projet	39 614,15€
<b>TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>105 700€</b>
<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>		
Subventions d'investissement	Subventions pour travaux	8 000€
Dotations fonds divers et réserves	Dépense éligible pour la TVA à N+1	4 092€
Excédent de fonctionnement capitalisé		39 814,15€
Virement de la section de fonctionnement		53 793,85€
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>105 700€</b>



NOTA BENE :

- Les subventions aux associations resteront inchangées pour les soutenir même si la crise du COVID 19 en empêche les activités.
- Les impôts locaux seront inchangés.
- Une nouvelle dépense a été votée : l'adhésion à l'IDDAC permettant à la commune et aux associations de cette dernière de bénéficier de matériel (sono et micro, scène démontable...etc.) pour l'organisation d'activités culturelles.

## TRAVAUX RÉALISÉS

- Réfection du plafond de l'école de BIRAC :



AVANT

APRÉS

- Installation d'un nouveau système de chauffage dans le logement communal du 4 bourg est :



## TRAVAUX COMMANDÉS

- Réfection de la toiture de la Mairie.
- Réfection de la toiture des logements communaux des 3 et 4 Bourg est.
- Réfection du chemin de Pey Bilot reportée en 2021 sur décision de la DFCI.
- Réfection du parvis de la Chapelle de Bijous.

## ÉTAT CIVIL

Notre commune accueille des nouveau-nés :

- Apolline LEGASTELOIS MORVAN, née le 19 juillet 2020.

Notre commune a été affectée par les décès de :

- Jeanne Odette SAINT-MARC le 18 juin 2020
- Robert SAINT- MARC le 1er juillet 2020.
- Gérard MOURLANNE le 12 juillet 2020.
- Yannick NICOT le 21 octobre 2020.

## INFORMATIONS PRATIQUES

Pour ceux qui le souhaitent, les Compte-rendu du Conseil Municipal sont consultables sur simple demande à la Mairie aux horaires d'ouverture de cette dernière, ainsi que sur le site de la commune (birac.fr). Il en est de même pour les documents budgétaires.

### MAIRIE :

Tél. : 05.56.25.94.11

E-mail : mairie.birac@orange.fr

Secrétariat ouvert au public :

- Lundi après-midi de 14h00 à 18h00
- Jeudi et vendredi matin de 9h00 à 12h00

### SERVICE DES ORDURES MENAGERES :

SICTOM de Langon : 05.56.62.36.03

Ramassage le mercredi matin.

	<b>Déchèterie de Bazas</b> Lieu-dit «Cocut», route de Lerm	<b>Centre de recyclage de Langon</b> 3, rue Marcel Paul, ZA de Dumès	<b>Déchèterie de Lerm-et-Musset</b> Lieu-dit «Cantalauze»
Lundi	9h à 12h et 14h à 17h	9h à 12h et 13h30 à 17h	9h à 16h
Mardi	9h à 12h et 14h à 17h	9h à 12h et 13h30 à 17h	-
Mercredi	9h à 12h et 14h à 17h	9h à 12h et 13h30 à 17h	9h à 16h
Jeudi	9h à 12h et 14h à 17h	9h à 12h et 13h30 à 17h	-
Vendredi	9h à 12h et 14h à 17h	9h à 12h et 13h30 à 17h	9h à 16h
Samedi	9h à 15h45	9h à 15h45 (Fermeture à 18h d'avril à octobre)	9h à 16h

Pompiers : 18.

Gendarmerie : 17.

### REGIE DE L'ELECTRICITE :

ZA Bois Majou N° 6 - 33124 AILLAS

Tél. : 05.56.71.04.50

### REGIES DE L'EAU ET DU GAZ :

- 7 av. Guillaume Arnaud de Tontoulon - 33430 BAZAS. Tél. : 05.56.25.12.11.

### VIE SCOLAIRE :

- SIVOS – SAINT COME : 05.56.25.00.68.

- École Maternelle de Sauviac (P.S-G.S.) :

05.56.25.09.31

- École primaire de Saint-Côme (G.S. au CE1) :

05.56.25.28.55.

- École primaire de Birac (CE2 au CM2) :

05.56.25.08.21

- Collège de Bazas : 05.56.25.00.24

- Lycée Polyvalent de Bazas : 05.56.25.00.04

### PETITE ENFANCE :

- Info petite enfance CDC Bazadais : 05.56.25.16.95.